ROUGE Espoir

Numéro 100

Trimestriel - 24 septembre 2020 - 2 € - Commission Paritaire : 0211P11165 - 29, avenue du Maquis - 46000 Cahors - lot.pcf.fr - Gérant : Jean-Marc Bouvet

RENTRÉE POLITIQUE...

Pour marquer la rentrée sociale et politique, le PCF vient de réunir ses instances nationales. Il a tracé sa feuille de route pour les prochains mois qui s'annoncent marqués du sceau de la mobilisation sociale et d'une série d'élections. En pleine crise de Covid-19 et alors que le gouvernement vient de présenter son plan de relance du monde d'avant, le PCF engage une vaste campagne pour l'emploi. L'objectif est d'exiger des comptes de la part de l'État afin que pas un euro ne soit versé aux groupes qui suppriment des emplois. Les communistes dénoncent le fait que Macron et son clan entendent accorder 33 milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises, sans la moindre contrepartie. Soit près d'un tiers de l'enveloppe de 100 milliards prévue pour le plan de relance. L'emploi doit être au cœur des enjeux. L'ambition pour les communistes est de construire un système de sécurité sociale du 21e siècle qui sécurise tous les moments de la vie en y intégrant l'emploi et la formation. Une nécessité au moment où des centaines de milliers d'emplois sont menacés de destruction et alors même que 700 000 jeunes vont faire leur entrée sur le marché du travail. Dans le Lot, les sujets d'inquiétude sont nombreux. Figeac-Aéro annonce 320 suppressions d'emplois (l'équivalent de la fermeture de Valeo à Cahors en 2001), pendant que la MAEC à Cahors en annonce 83. Et chacun attend fébrilement ce que sera la situation à Ratier-Figeac dans les prochaines semaines. Sans parler de la situation à la Roseraie à Montfaucon qui aurait perdu 35 lits sans la mobilisation éclair et le rôle déterminant joué par Marie Piqué pour s'y opposer. Le PCF s'est aussi penché sur les nombreuses élections à venir. 2021 sera une année très importante pour les populations avec les régionales et les départementales qui se dérouleront le même jour de mars prochain. Les régions ont la compétence économique et les départements, la compétence sociale. En pleine crise économique et sociale, il est d'autant plus important de battre la droite et de conquérir de nouvelles positions. Dans toutes les régions, l'objectif est de travailler à un large rassemblement car les gains s'annoncent difficiles si chacun part en ordre dispersé. Le PCF dispose actuellement d'élus régionaux dans huit régions sur treize. Il entend porter dix propositions phares, notamment la gratuité des transports, un moratoire sur la fermeture de lignes SNCF et sur la fermeture de lits d'hôpitaux, un soutien massif au fret, la rénovation thermique des bâtiments, un changement de modèle agricole... Pour les départementales, le PCF est offensif. Il veut conserver le Val de Marne et reconquérir l'Allier. Et la gauche rassemblée peut prétendre conquérir une dizaine de départements sur la droite. Quant aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre, le Lot n'est pas concerné car il avait voté il y a trois ans. Deux sièges détenus par le PCF en Seine-Maritime et dans les Côtes-d'Armor sont remis en jeu. Le PCF est bien placé pour les conserver et pourrait même étoffer son groupe au Sénat (qu'il a l'assurance de conserver) grâce à des gains supplémentaires dans les Bouches-du-Rhône et en Dordogne.

Serge Laybros

Université d'été du PCF, le 29 août dernier à Malo-les-Bains

SOMMAIRE

Page 1 : Rentrée politique
Page 2 : Agir et s'unir pour gagner | Suez/Véolia : Le Monopoly continue | Fête du Rouge Espoir à Francoulès
Page 3 : Photonis ou la souveraineté industrielle en question
Page 4 : Derichebourg aéronotique : licenciement ou baisse drastique des rémunérations | Les sénateurs communistes proposent

AGIR ET S'UNIR POUR GAGNER

Pendant le confinement, tous les soirs à 20 h, les français ont rendu hommage aux soignants en les applaudissant. Ils ont eu raison même si ces mêmes français auraient pu les soutenir également lors de la grève des urgentistes pendant plusieurs mois.

Il y a des personnes auxquelles personne ne pense, qui auraient mérité aussi les applaudissements des français, ce sont nos élus locaux, les maires, leurs adjoints, les conseillers municipaux.
Ce sont eux qui ont organisé la solidarité envers les citoyens de leur commune. Ce sont eux qui se sont battus pour maintenir les marchés locaux pour venir en aide aux producteur locaux et préserver ainsi notre agriculture. Ce sont eux qui ont organisé la réouverture des écoles maternelles et primaires en respectant un protocole sanitaire très compliqué à mettre en place. Ils ont fait le lien avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves pour que tout se passe dans les meilleures conditions. Ce sont eux également qui ont organisé une distribution de masques à chaque habitant.
Au cours de la crise du CORONAVIRUS, nous avons vu un gouvernement qui multipliait des déclarations contradictoires, qui a menti pour masquer des pénuries de tests et de masques faisant prendre des risques à la population. Face à cela, nous avons vu des élus de terrain proche des gens. Depuis plusieurs années, il y a une volonté de fusionner des communes. Cette crise du CORONAVIRUS a démontré que nous avons besoin de ces élus de proximité. Le maire est l'élu le plus proche des citoyens. Au lieu de chercher des économies de bout de chandelle, gardons cet échelon essentiel pour la vie de nos territoires et donnons lui les moyens d'agir. C'est ce que le PCF demande et cette crise démontre qu'il a raison.

Liliane Bernini

SUEZ/VEOLIA : LE MONOPOLY CONTINUE

Les groupes Engie et Veolia se livrent depuis plusieurs jours à une guerre de communiqués, suite à l'offre d'achat par Veolia des parts qu'Engie détient dans le groupe Suez.
Cette opération capitalistique, pour bâtir un géant de l'eau, de la collecte et du traitement des déchets, inquiète beaucoup de monde. D'abord les salarié-e-s qui vont entendre parler de « synergie » et donc de « restructuration ». Les salarié-e-s ne doivent pas être la variable d'ajustement de cette fusion. Puis les usagers et les collectivités car une telle opération va donner beaucoup de pouvoir à un unique opérateur privé.
Nos communes, nos agglomérations risqueraient demain, si l'opération était menée à son terme, de se voir imposer des tarifs élevés pour tous ces marchés publics. Cela conforte encore plus notre proposition de mettre en place un grand service public pour toutes

Des salariés de Suez manifestent contre le projet de fusion avec Véolia

ces activités de la vie quotidienne. En se réappropriant la distribution de l'eau, de la collecte et du traitement des déchets, nous serons également plus forts pour agir sur les tarifs et sur l'environnement.
La transition écologique en France et à l'échelle de la planète, dont les deux groupes se targuent d'être les champions, exige justement de développer les compétences et les qualifications d'un plus grand nombre de salarié-e-s et des investissements très importants dans les infrastructures. Cela implique des politiques publiques ambitieuses et non une prise de contrôle d'un groupe par un autre. C'est pourquoi, le PCF soutient pleinement l'action des salarié-e-s et de leurs organisations syndicales, inquiet des menaces que font peser une restructuration à des seules fins de quasi monopole… .privé

Jean-Christophe Vialaret

FÊTE FÉDÉRALE DU ROUGE ESPOIR

3e ÉDITION

BUVETTE
BOISSON : 1 €

PROGRAMME

- Intervention d'un dirigeant national du PCF qui sera communiqué ultérieurement
- Animation musicale par le groupe BAWLING CATS
- Dédicace de livres par Pierre IVORRA
- Repas : crudités, cassoulet, fromage, salade, raisin, café, vin à volonté. (Prix : 10€)

SAMEDI 10 OCTOBRE // SALLE DES FÊTES DE FRANCOULES

Pour nous permettre une bonne organisation de cette fête, nous vous demandons de vous inscrire auprès de Pascale à la Fédération au 05 65 35 03 95 ou par mail à pcffd46@gmail.com

PHOTONIS OU LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE EN QUESTION

Photonis est une PME innovante d'un millier de personnes dont la moitié en France avec un site de production à Brive. Le projet de cession à Teledyne, entreprise californienne liée au Pentagone, illustre pleinement les contradictions auxquelles se heurte la politique de la France en matière industrielle et de souveraineté de Défense. Leader en optique militaire, Photonis fournit non seulement l'armée française mais beaucoup d'armées dans le monde. Cette technologie optique équipe aussi bien le télescope Hubble que le grand collisionneur d'hadrons du CERN. Si l'entreprise fournit des

composants au laser mégajoule (programme « simulation » du CEA) et aux sous-marins nucléaires, elle travaille également pour le civil avec les appareillages de spectrographiques de masse. Ce leader mondial de la vision nocturne est en fait un acteur incontournable dans le domaine de l'instrumentalisation nucléaire, du digital et des détecteurs scientifiques.

Pourquoi cette cession ?

Photonis appartient à Ardian, filiale d'Axa. Celle-ci a mis en vente Photonis en septembre 2019 pour le renouvellement de ses actifs tous les cinq ans (obligatoire tous les 5 ans). Ardian est un gestionnaire de fonds fonctionnant au taux de retour sur investissement et selon la règle de vendre au prix le plus élevé le plus rapidement possible.

Photonis rencontre un vrai problème d'insuffisance de capacités en recherche et développement et a besoin de financements pour cela. La vente et l'adossement à un groupe sont censés répondre à ce problème.

L'acquéreur potentiel, Teledyne, propose un prix de 550 millions de dollars très supérieur à ce que Safran ou Thalès seraient prêts à payer. Pour ces deux entreprises sollicitées par le ministère de la défense, affirmant vouloir trouver une solution française, Photonis n'entre pas de surcroît dans leur périmètre de spécialisation.

Le choix de l'Élysée

Après plusieurs mois de discours ministériels sur l'industrie nationale et la souveraineté, ainsi qu'un rapport du Sénat s'offusquant de laisser partir « une telle pépite » à l'étranger, l'Élysée vient de signifier une acceptation de la cession sous conditions.

En plus d'engagements non chiffrés pour l'emploi et les investissements en recherche et développement, les conditions émises par l'Élysée et soumise à Teledyne stipulent une entrée de la banque publique d'investissement BPI France au capital avec droit de veto en cas de revente, ainsi qu'un comité de sécurité interne pour garder la main sur les contrats spécifiques et échapper ainsi à ITAR, le dispositif réglementaire permettant aux États-Unis d'avoir un contrôle sur les composants américains. S'y ajoute la confidentialité pour ce qui relève des aspects militaires français. Ce comité de sécurité interne est similaire au « Proxy Board » qu'exige le Pentagone quand un de ses fournisseurs se fait racheter par un groupe étranger.

Il reste que la France n'est pas les États-Unis en termes de rapport de force. Ces conditions ont toutes les chances d'être un leurre. Les actionnaires de Teledyne et le gouvernement américain primeront toujours en cas de conflit. BPI France se trouve par ailleurs instrumentalisée pour donner une caution de couverture nationale à une mise sous dépendance américaine. Les Américains semblent eux prêts à toutes les concessions pour récupérer Photonis.

Des précédents fâcheux

Cette affaire s'ajoute aux abandons de souveraineté intervenus récemment au profit d'acquéreurs étrangers essentiellement américains :

- la vente de Souriau, spécialiste de l'interconnexion pour la défense, à Eaton (États-Unis)
- la vente de HGH, expert des technologies infrarouges à Carlyle
- la montée au capital de Searchlight dans Latécoère.

Cette liste non exhaustive s'ajoute aux deux précédentes qu'ont été la perte de deux joyaux pour notre pays : Alstom Power racheté par Général Electric et Technip par FMC.

Quelle alternative ?

Le rapport du Sénat a relevé l'incapacité de l'économie française à proposer à Photonis un financement français de son développement. Il en ressort le besoin d'opérateurs publics capables de lever des fonds suffisants pour acheter et investir dans la Défense. Aujourd'hui par exemple Definvest (fond commun à la BPI et au ministère des armées) a un budget très insuffisant de 50 millions

Si la France et l'Europe veulent exister et se développer, il faut qu'elles puissent sortir des seules règles de la libre concurrence pour ce qu'elles estiment stratégique. Le droit de souveraineté en matière de Défense doit primer sur les règles financières. Au plan économique le ratio du retour sur investissement à court terme comme seule boussole est plus mortifère que le Covid.

Reste que reconstruire une industrie aujourd'hui en lambeaux suppose de redéfinir les priorités stratégiques pour le pays à l'aide d'un organisme planificateur définissant les nœuds technologiques et de production à maîtriser, intégrant une BPI dotée de moyens conséquents. Cette dernière doit passer du stade expérimental au stade industriel.

L'opposition entre production et conception des technologies doit être résolument combattue. On ne maîtrisera les technologies critiques que si elles s'accompagnent des capacités de production, en matière de composants par exemple.

Si la formule du commissariat au plan d'antan est aujourd'hui datée, son esprit pourrait inspirer la mise en place d'un organisme plus souple adapté aux enjeux actuels mais qui ait les moyens d'impulser une ligne claire en matière de développement technologique et industriel, civil et militaire.

Ne pas laisser le tissu industriel se détricoter davantage est la priorité de l'heure passant par la sauvegarde des emplois et des savoir-faire. Ceci va de pair avec un contenu de stratégie industrielle programmée.

Les banques et assurances doivent clairement être mises à contribution pour œuvrer à cette reconstruction à un moment où les éléments disruptifs liés au numérique et aux enjeux écologiques ouvrent des opportunités réelles.

Sources :
Sylvain Delaitre, Jean-François Bolzinger (directeur de la publication de Progressistes) et Michel Vakaloulis sont fondateurs du think-tank « Sécurité Défense Souveraineté »

Jean marc Bouvet

DERICHEBOURG AÉRONAUTIQUE : LICENCIEMENT OU BAISSE DRASTIQUE DES RÉMUNÉRATIONS

La direction de Derichebourg aéronautique située à Blagnac (aéroport de Toulouse) se sert de la crise du covid19 pour imposer aux salariés un choix cornélien entre licenciement massif ou baisse drastique des rémunérations.
C'est un chantage cynique dont les salariés sont les premières victimes alors que rien actuellement ne justifie de telles mesures. La hausse du cours de la bourse ne serait-elle pas le seul objectif recherché ?
La direction n'a laissé au personnel que le choix entre un plan de licenciement de 700 personnes sur un effectif de 1300 salariés ou une baisse drastique des rémunérations, en contrepartie d'une garantie d'emploi jusqu'en 2022.
Le syndicat majoritaire a validé cette seconde alternative, abusément dénommée « accord de performance collective ».
A ce jour, seuls 163 salariés ont refusé cette réduction de salaire et seront donc licenciés pour cause réelle et sérieuse.
L'état s'apprête à distribuer une manne de 14 milliards d'€ à la filière aéronautique, il est fort probable que cette entreprise soit destinataire d'une part de ce pactole.

Jean-Yves Blondeau

LES SÉNATEURS COMMUNISTES PROPOSENT :

Institutions

Instauration d'une VIe République. Limitation des pouvoirs du Président de la République avec la fin de son élection au suffrage universel. Généralisation de la proportionnelle intégrale. Instauration d'un droit d'intervention et de consultation permanent des citoyens. Création d'un référendum d'initiative citoyenne non bridé et véritablement réalisable. Interdiction du pantouflage, pratique qui conduit de nombreux hauts fonctionnaires à faire des allers-retours entre secteur public et secteur privé, à l'origine d'une confusion des intérêts et d'un noyautage de l'État par l'idéologie néolibérale.

Parlement

Renforcement des pouvoirs du Parlement. Le temps d'élaboration de la loi ne doit plus être contraint comme il l'est actuellement. Droit d'amendements et droit de propositions de loi élargis. Suppression de l'article 40 permettant de déclarer des amendements irrecevables parce qu'ils engagent des dépenses. Renforcement du pluralisme et des droits de l'opposition. Création de délégations parlementaires aux droits des enfants (rejetée par le Sénat).

Conseil Constitutionnel

Limitation des pouvoirs du Conseil Constitutionnel. Un aréopage restreint, coopté et non élu, ne peut s'arroger le droit de dire ce qui est conforme ou non à notre Constitution. De fait, le Conseil apparaît souvent comme le défenseur et le protecteur des décisions du pouvoir en place.

Élus

Pour que nos concitoyens retrouvent confiance dans la vie démocratique, il faut aussi que les élus puissent rendre compte de leur mandat. Sans remettre en cause la légitimité d'une élection, l'application précise d'un programme ou d'engagements devrait faire l'objet d'un débat citoyen avec les électeurs.

Mise en page et impression : Duo Graphic - CAHORS - Tél. 05 65 31 86 99